



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 57792

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la baisse du nombre de crimes et de délits élucidés à la Réunion en 1999. Ainsi, en 1998, pour 9 515 crimes et délits recensés, le taux d'élucidation était de 37 %. En 1999, ce taux est retombé à 27,2 % soit une baisse de 9,8 %. Les crimes et délits étant représentatifs de la délinquance de voie publique, cette dernière contribue à la formation d'un sentiment d'insécurité au sein de la population. En conséquence, il le remercie de bien vouloir lui indiquer les raisons qui expliquent cette baisse significative du taux d'élucidation des crimes et délits à la Réunion et si de nouveaux moyens sont prévus pour aider la police à résoudre les enquêtes qui s'avèrent souvent difficiles.

Texte de la réponse

Au cours de l'année 2000, la sécurité publique de la Réunion a constaté 1 560 faits de plus que l'année précédente. Toutes les circonscriptions de police sont plus ou moins concernées, à l'exception de celle de Port. Pour combattre la délinquance, les services de la sécurité publique déploient une activité soutenue. Les affaires criminelles qui ont défrayé la chronique en 2000 ont toutes été résolues. On note également que le nombre de faits élucidés de délinquance générale a progressé de 7,51 % par rapport à 1999. Dans les circonscriptions, la présence policière a été renforcée. Trente-neuf policiers supplémentaires ont été affectés à la Réunion au cours de l'année 2000. Ces renforts ont ainsi permis la création d'îlots et de patrouilles légères de sécurité. Outre cette activité répressive, le volet préventif a été développé en collaboration avec les acteurs impliqués dans la lutte contre la délinquance (conseils communaux et départementaux de prévention de la délinquance, contrats locaux de sécurité). Des actions d'information et de sensibilisation ciblées sur les mineurs ont été réalisées notamment par l'animation permanente d'un centre de loisir. Enfin, un resserrement des liens avec les polices municipales, la gendarmerie nationale et les autres partenaires permet une meilleure couverture du territoire. Afin d'améliorer encore l'ensemble du dispositif, il est actuellement étudié la possibilité de créer, dans chaque circonscription, une brigade des mineurs et des stupéfiants dont l'activité serait coordonnée par la sûreté départementale.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57792

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2001, page 913

Réponse publiée le : 2 juillet 2001, page 3860